

Le féminisme



Fédération
des femmes du Québec

Centre de documentation

sur l'éducation des adultes et la condition féminine

CDÉACF, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 101

Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone: (514) 876-1180

EN BREF

Vol. 3 No. 1 FEVRIER 1993

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les féministes au Québec ont perdu en tout début d'année une de leur plus illustre consœur. En effet, madame Simonne Monet-Chartrand est décédée après une courte maladie. Les québécoises et québécois ont perdu une de leurs plus ardentes défenseuses, et la FFQ, une membre active et engagée. Nous la regretterons beaucoup.

Janvier et février ont aussi été consacrés à la mobilisation contre les coupures drastiques que nous a annoncé le gouvernement fédéral dans son budget de décembre. Le projet de loi C-105, loi sur l'assurance-chômage, nous affecte tout particulièrement.

Le 15 février a lieu une rencontre avec madame Monique Landry du Secrétariat d'Etat, puisque celui-ci menace lui aussi de couper les subventions aux groupes de femmes.

Le Comité du prix Idola St-Jean est formé. Madame Denise Crête a gentiment accepté d'en être responsable. L'article à ce sujet dans ce numéro vous en dit plus long.

On vous donne aussi un avant-goût du Conseil général du 20 mars. Vous pourrez constater que nous avons du pain sur la planche.

A bientôt. Céline Signori

VIOL DES FEMMES BOSNIAQUES

Dans les camps, camps privés, camps de réfugiés, camps de travail, le viol se pratique en groupe, seul, constamment, de toutes les façons possibles, par tous les moyens et sur ordre, sur toutes les femmes, jeunes filles ou femmes âgées.

Les témoignages des femmes, victimes de la guerre montrent que le nombre de femmes violées ou abusées sexuellement dans tous les camps sur l'ensemble du territoire occupé est terrifiant. Les données statistiques sont tronquées, les viols sont tenus secrets, anonymes.

Le viol comme tactique militaire dans cette guerre doit être reconnu dans la catégorie des crimes de guerre par la Convention de Genève et jugé comme tel. Nous sommes conscientes que ce qui leur arrive aujourd'hui, est arrivé à d'autres hier et peut nous arriver demain.

Nous souhaitons que toutes les membres de la FFQ prennent position face à ce crime contre l'humanité et les femmes en particulier. Vous pouvez de plus, faire pression sur nos gouvernements d'accepter comme réfugiées un certain nombre de ces femmes, qui ont été chassées de leur foyer. Ecrivez ou téléphonez à votre député-e. Tous les gestes comptent.

TOUT UN BRANLE-BAS

Le Conseil d'administration et le comité congrès de la FFQ se sont réunis respectivement les 23 et 24 janvier derniers. Ces deux rencontres nous ont permis de réfléchir ensemble sur le congrès d'orientation qui aura lieu l'automne prochain. Nous voudrions aujourd'hui partager avec vous les consensus auxquels nous sommes arrivées. Le portrait de la situation actuelle et les questions qu'il soulève ne sont pas différents de ce que vous avez pu lire dans le Féminisme en bref du mois de décembre. Nous y avons simplement apporté des éléments complémentaires.

Portrait

Toutes les féministes s'accordent à dire que la conjoncture politique et économique actuelle n'est guère favorable aux femmes. Nos acquis sont fragiles, menacés. Dans ce contexte, beaucoup de féministes et de groupes de femmes ressentent le besoin de se solidariser davantage. Plus encore, on pense à un projet de société féministe qui serait plus que la somme de nos revendications. Au printemps 1992, le Forum "Un Québec féminin pluriel" a rassemblé 1200 participantes de tout le Québec. Beaucoup d'entre elles venaient se ressourcer, partager des idées, mais aussi imaginer une société différente. Pour la première fois dans ce genre de rassemblement, environ 15 à 20 % des participantes aux ateliers et aux plénières provenaient de diverses communautés culturelles. C'est donc le temps de s'unir... mais ce n'est pas simple!

Pour sa part, la FFQ, lieu d'unification de beaucoup d'individues et de groupes pendant trois décennies, a perdu des membres depuis les dernières années. Elle a connu de grosses difficultés financières et organisationnelles. Ce sont des membres individuelles qui ont principalement investi des énergies considérables pour "garder le bateau à flot". Le réveil des associations s'est fait tardivement. On peut dire cependant que actuellement ces deux catégories de membres travaillent ensemble à la démarche exigeante qu'impose un congrès d'orientation.

Sur quoi portera ce congrès?

Nous devons nous poser plusieurs questions. La première, bien sûr, c'est:

La Fédération doit-elle être et peut-elle être encore un lieu significatif de rassemblement du mouvement des femmes?

Cette question fondamentale entraîne d'autres:

- Les associations de femmes, les groupes autonomes de femmes, membres et non-membres de la FFQ, expriment de plus en plus le besoin d'un lieu de concertation. S'ils ressentent le besoin d'un tel lieu pour que le poids de leurs interventions sociales et politiques soit plus grand, ont-ils par contre le besoin et les moyens d'appartenir à un organisme permanent, incorporé, structuré?

- Est-il vraiment souhaitable et réaliste d'imaginer qu'un

tel lieu de concertation réussira à unifier tout le mouvement des femmes dans sa pluralité?

- Comment trouver les ressources financières pour faire vivre ce lieu très large de rassemblement des féministes?

- Comment effectuer concrètement la jonction entre membres individuelles et associations, au plan régional et national?

Ce sont là des questions majeures que nous devons absolument aborder. La FFQ ne peut pas réfléchir sur son avenir, ses liens avec ses membres, sa situation financière, en-dehors des questionnements qui traversent tout le mouvement des femmes.

Nos points de convergence

Le Conseil administratif et le comité congrès font consensus sur le fait que la FFQ a été et demeure un groupe de pression politique, non-partisan. D'autre part, toutes reconnaissent le rôle majeur qu'a joué la FFQ dans des débats qui ont marqué la société québécoise: avortement, fiscalité, question nationale, participation des femmes à la vie politique, discrimination, etc. La question est maintenant de savoir quelles conditions nous devons nous donner pour que les positions de la FFQ reflètent celles d'un nombre suffisant de groupes et d'individues afin de leur assurer la force et la crédibilité qu'elles méritent.

Pour connaître la réponse à cette question, il nous faut initier un processus large et sérieux de consultation. Auprès

de nos membres, tout d'abord, mais aussi, auprès de groupes et d'individues non-membres. Et donc, leur demander pourquoi dans certains cas, ils et elles ne sont plus membres. C'est le cas, par exemple, des femmes autochtones, handicapées ou de certaines communautés ethniques.

Consulter, c'est aussi garder un esprit d'ouverture, accepter que diverses idées et hypothèses soient avancées, comprendre les différences. C'est l'esprit qui anime le conseil d'administration et le comité congrès. Nous souhaitons vivement que l'aboutissement de nos réflexions vienne mobiliser les femmes autour d'un projet de société et les réunir, les accueillir dans un lieu où elles se sentent écoutées, où elles parlent, décident et agissent ensemble.

CONSEIL GENERAL

Pour amorcer véritablement le débat collectif sur l'avenir de la Fédération, le Conseil d'administration de la FFQ vous convie à participer au prochain Conseil général de la FFQ. Il aura lieu à Montréal, le 20 mars, de 9hrs à 17hrs, au A 1775 Pavillon Hubert Aquin de l'UQAM (coin St-Denis, Ste Catherine)

Nous vous rappelons que selon nos statuts, ce sont les présidentes d'associations et des conseils régionaux (ou leur déléguée) qui assistent au Conseil général. Nous mettrons alors toutes nos questions sur la table et enrichirons ensemble ce portrait du mouvement des femmes.

PRIX IDOLA ST-JEAN 1993 QUI PROPOSEZ-VOUS ?

La Fédération des femmes du Québec décernera pour la troisième fois, lors de son colloque annuel, le prix Idola St-Jean. Nous vous rappelons que le premier prix avait été attribué à la "Collective Par et Pour Elle inc" de Cowansville dans le cadre de la célébration du 25e anniversaire de la fondation de la FFQ en 1991. Le second prix, en 1992, fut décerné à Madame Simone Monet-Chartrand, dont nous déplorons le décès récent.

Qui peut recevoir ce prix ?

Ce prix honorifique annuel est destiné à souligner la contribution exceptionnelle d'une femme ou de plusieurs femmes oeuvrant ensemble à l'amélioration de la situation des femmes au Québec et à l'avancement du féminisme en conformité avec notre mission et nos orientations. Ce prix peut être attribué à une femme ou à un groupe de femmes, membre ou non de la FFQ, en autant qu'elle ou qu'il soit apparenté au mouvement des femmes. Cependant, les membres du Conseil d'administration provincial, des Conseils régionaux, des Comités permanents et les employées de la FFQ ne peuvent être mises en nomination.

Le critère essentiel qui doit guider toute proposition de mise en nomination est "l'appréciation de l'action ou du travail effectué par une femme ou un groupe de femmes, du rayonnement et de l'impact positif de cette action ainsi que des efforts favorables pour les femmes". Il est donc évi-

dent que la mesure d'évaluation première des personnes proposées n'a aucun rapport avec des considérations personnelles ou des jugements de valeur sur les individus.

Qui peut soumettre des mises en nomination ?

Les membres individuelles (en règle) et les associations membres (en règle) de la FFQ peuvent proposer des mises en nomination.

La façon de procéder est la suivante :

1. Remplir intégralement le formulaire de mise en nomination.
2. Joindre au formulaire une présentation de l'éventuelle récipiendaire et d'un plaidoyer en sa faveur d'un maximum de 3 pages.
3. Faire parvenir le formulaire ainsi que le document de présentation à la FFQ pour le 27 mars 1993 au plus tard.

Quand et comment sera attribué ce prix ?

La remise officielle du prix Idola St-Jean se déroulera lors du Forum national de la FFQ les 14-15-16 mai prochain. Une plaque commémorative accompagnée d'un don de \$500.00 de la FFQ seront offerts à la récipiendaire (individuelle ou collective) choisie par le Conseil d'administration provincial.

Pour les rares fois qu'on se récompense !!!

Etant donné qu'il y a tellement de féministes au Québec qui travaillent sans relâche dans un très grand nombre de secteurs, nous comptons sur votre collaboration pour nous en

proposer un certain nombre qui vous ont impressionnées.

Nous vous assurons que nous étudierons attentivement chaque mise en nomination à la lumière d'une grille d'analyse comportant les critères ci-haut mentionnés.

Nous avons hâte de vous lire.

Denise Crête pour le Comité du "prix Idola St-Jean"

HOMMAGE A SIMONNE
MONET-CHARTRAND

Madame Simonne Monet-Chartrand fut l'une des membres fondatrices de la FFQ en 1966. Elle a été activement impliquée dans la fédération depuis lors. En 1992, c'est à elle que nous remettions le Prix Idola St-Jean, pour la féliciter et la remercier de tous les efforts et toute l'énergie qu'elle avait mis à faire avancer la cause de l'ensemble des femmes.

Son départ nous attriste. Le 27 janvier dernier, la FFQ lui rendait hommage. Plusieurs femmes ont témoigné de leur attachement et de leur admiration pour elle. Voici des extraits de quelques interventions de ce soir-là.

"Simonne restera longtemps dans la mémoire collective des femmes mais aussi dans celles de tous les québécois car elle a servi tellement de causes avec l'énergie, la générosité et la passion qui la caractérisaient. Parler de mémoire au sujet de Simonne c'est aussi parler de la sienne qui à travers ses oeuvres, va continuer à raviver la nôtre. Ses livres nous laissent un merveilleux héritage concernant

nos luttes souvent oubliées ou tout simplement ignorées."

Claire Bonenfant

"UN RENDEZ-VOUS MANQUE: Une femme remarquable s'est éteinte dans le silence. Simonne a été la première abonnée de La Parole Métèque, m'encourageant dans mes batailles contre la médiocrité. Elle prenait toujours la défense des immigrantes, c'était une cause qui lui tenait à coeur."

Ghila Benesty Sroka

La Parole Métèque

"Respect, tristesse, admiration, reconnaissance sont des sentiments que nous conservons en souvenir de cette grande dame. Souvenirs d'autant plus vivaces pour celles, parmi nous qui l'ont côtoyée et à qui elle a livré ses convictions profondes et son message d'espoir de vivre un jour meilleur."

Louise Mauger pour le Comité de la Condition féminine de l'alliance des professeures et professeurs de Montréal

"Simonne était une femme remarquable de notre histoire. Une femme, qui dans toutes les sinuosités de son parcours de vie, a su témoigner d'audace, de passion, de franc-parler et de compassion envers les exclues du système. Elle a maintes fois donné sa solidarité sans détours et gratuitement. Elle n'a jamais eu peur de sa parole et celle des autres."

Rosette Côté pour la CEQ

"Pendant plus d'un demi-siècle elle a donc contribué par sa grande intelligence, ses qualités de leader et ses énergies peu communes à convaincre les femmes, surtout les moins favorisées, à s'impliquer dans des

mouvements pour revendiquer leurs droits. La logique de son engagement l'a amenée à s'impliquer dans la cause de la justice et de la paix pour toutes les femmes et les peuples du monde."

Madeline Parent
Comité canadien d'action sur le statut de la femme

"Ce qui m'a toujours frappé chez Simonne c'est sa fidélité à ses convictions, à son travail pour l'avènement d'une société plus humaine et plus égalitaire. Elle était pour la tolérance mais pas de l'injustice qui l'indignait toujours. Simonne Monet-Chartrand est un exemple de persévérance et de courage des femmes quand elles s'impliquent dans la transformation de la société, souvent contre vents et marées des pouvoirs établis, de l'incompréhension et de l'hostilité même de ceux et celles qui se trouvent dans le statu quo."

Solange Vincent
Militante pacifiste

URGENCE SECRETARIAT D'ETAT

Plusieurs organisations de femmes du Québec et du Canada se sont réunies à Montréal, afin d'adopter une stratégie de résistance aux coupures du Secrétariat d'Etat. Nous avons décidé collectivement:

- de lier la lutte contre les coupures de 10% à celle, plus générale, contre les mesures anti-sociales des gouvernements actuels. Nous répéterons donc sur tous les toits qu'il est indécent d'appauvrir les groupes en même temps que les femmes s'appauvrissent;
- d'impliquer l'ensemble du mouvement des femmes dans cette lutte contre les coupures.

Pour cela, nous avons pensé à des moyens d'action accessibles à toutes.

On fait du harcèlement, c'est pour la bonne cause! Il s'agit d'envoyer à tous les quinze jours un objet qui exprime notre colère et notre frustration. On fait parvenir ces objets à:

- Brian Mulroney, Premier ministre, Chambre des communes, Ottawa;
- Don Mazankowski, ministre des finances, Chambre des communes, Ottawa.

Voici les objets et les phrases qui doivent les accompagner:

- du 15 au 28 février: un coeur "Nous sommes au coeur de la vie des femmes";
- du 1^{er} au 15 mars: des sacoques (oui c'est sérieux! le geste sera publicisé le 8 mars par une conférence de presse à Ottawa) "Il n'y a plus rien dans nos sacoques. Nos portefeuilles sont vides";

Vous êtes toutes invitées à participer à ces gestes simples et peu coûteux puisqu'aucun timbre n'est requis. Notre avenir et notre travail en dépendent! Solidairement.

LE FEMINISME EN BREF

5225, Berri, Bureau 100
Montréal, Qué. H2J 2S4
Tél.: (514) 948-3262

REALISATION

Les membres du comité Congrès
Françoise David
Michèle Roy
Céline Signori

Traitement de texte
Annie Racicot